

CERTIFICAT

DE VERIFICATION DE LA DECLARATION DE CONFORMITE DU FABRICANT



N° : DC 6100082.001

L'organisme de certification TÜV Rheinland Polska Sp. z o.o., agissant dans le domaine de certification des systèmes de qualité et dans le domaine de certification des produits, confirme la réalisation de la procédure de vérification comme défini ci-dessous.

D'après la demande déposée et l'évaluation formelle des documents suivants présentés pour la vérification :

- Documentation technique Technical Files du 09.11.2011.
- Déclaration de conformité aux exigences essentielles de la directive du 09.11.2011.

concernant les produits suivants :

Cabines de peinture VENUS

présentés par le fabricant :

SciTeeX SARM
30, Rue Conrada, 01-922 Varsovie
Pologne

représenté par :

Monsieur Zygmunt Balcerzak

L'organisme de certification TÜV Rheinland Polska Sp. z o.o. confirme qu'aucune non-conformité n'a été constatée dans la procédure d'évaluation de la conformité du produit aux exigences de l'annexe VIII de la directive 2006/42/CE et de l'annexe II de la directive 2004/108/CE portant sur Cabines de peinture VENUS, suite à laquelle la société SciTeeX SARM a établi la Déclaration de Conformité du 09.11.2011

La délivrance du Certificat de Vérification de la Déclaration de Conformité du Fabricant ne nécessite pas de contrôle des conditions techniques et logistiques, de suivi ni d'examens de contrôle du produit et du lieu de sa fabrication.

Le Certificat de Vérification de la Déclaration de Conformité du Fabricant peut pas être traité comme autorisation à marquer le produit avec le marquage CE. Le marquage CE est placé sur le produit à la responsabilité exclusive du Fabricant.

TÜV Rheinland Polska SARM
56, Rue 17 styczna
02-146 Varsovie, Pologne
Tel. : (+48/22) 846 79 99
Tel. : (+48/22) 868 37 42
e-mail : post@pt.tuv.com



Tomasz Opaszowski

Responsable de la Section de Sécurité
et de Qualité des Produits

Varsovie, le 23.02.2012



 **TÜVRheinland®**
Precisely Right.

www.tuv.pl